

UNIGRAINS

Société Anonyme au capital de 7.004.995 €
Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 PARIS
RCS PARIS 642 008 296

Certifié conforme à l'original

De la Harpe

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 13 MAI 2026

RAPPORT DE GESTION ET TEXTE DES RESOLUTIONS

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre Société et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

1. Actionnariat

Au 31 décembre 2025, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,77 % du capital social.

2. Gouvernance

La gouvernance de la société est assurée par un Président Directeur Général et un Directeur Général Délégué.

3. Activité

Contexte économique

Malgré un environnement politique chahuté et des incertitudes persistantes à l'international, l'économie européenne confirme sa résilience. En 2025, la croissance de la zone euro atteint +1,4 %, après +0,9 % en 2024. Le rebond observé en Allemagne (+0,2%), la performance de l'Espagne (+2,8%) et dans une moindre mesure de l'Italie (+0,5%) compensent une France en retrait mais qui résiste (+0,8 % en 2025, après 1,1 % en 2024). Cette résilience européenne s'explique notamment par le redémarrage progressif de la demande intérieure et l'amélioration de l'investissement, qui contribuent à atténuer l'incertitude liée aux droits de douane américains.

Dans l'agroalimentaire européen, cette trame macroéconomique se traduit par une hausse de +4 % du chiffre d'affaires des industriels sur les onze premiers mois de 2025, avec des contributions variées selon les pays d'implantation d'UNIGRAINS : Italie (+4 %), France (+2 %), Espagne (+1 %). La progression des volumes de production reste toutefois limitée (+1 %), signe d'une consommation intérieure encore timide avec un volume des ventes alimentaires au détail en progression de seulement 1 % au niveau européen.

Les performances à l'export impactent également de manière différenciée l'activité selon les pays : les industriels italiens affichent +7 % de chiffre d'affaires à l'export tandis que les acteurs français stagnent à +0,3 %. Cette faiblesse française à l'export contribue à une dégradation sévère du solde commercial agroalimentaire qui n'est plus que de 200 M€ en 2025 contre 5 Md€ en 2024. Ce résultat est avant tout la conséquence de la forte dégradation des échanges de produits transformés qui progressent peu à l'export (+1% en valeur), pénalisés par le recul des ventes de vins et spiritueux. A l'inverse, les importations augmentent sensiblement (+ 8 %) sous l'effet de la hausse des prix du cacao et du café mais aussi des produits issus de l'abattage (viande bovine, viande de volailles) et des produits laitiers (beurre, fromages). En 2025, la forte érosion de l'excédent commercial français avec les pays tiers tire l'excédent global vers le bas avec, en prime, l'accentuation du déficit avec l'Union européenne.

Sur les marchés financiers, l'indice UNIGRAINS IAA 80 des valeurs cotées de l'agroalimentaire européen, pénalisé par le tumulte géopolitique, limite son repli à -0,9 % en 2025. Hors boissons, il progresse de +1,6 %, reflétant une reprise en douceur du secteur.

Les faits marquants de l'année sont les suivants :

Activité d'investissement :

- Les investissements (actions, obligations et parts de Fonds) :

Au cours de l'exercice, UNIGRAINS a investi en direct pour un montant total de 198,7 m€.

UNIGRAINS a été appelé à hauteur de 38,1 m€ dans le cadre de son activité d'investissements indirects dans les Fonds Cerea, internationaux, innovation et Europe.

Au total, UNIGRAINS a investi 236,8 m€ sur l'année.

- Les cessions (actions, obligations et parts de Fonds) :

Les cessions représentent une valeur brute investie de 140,1 m€, dont 99,6 m€ pour l'activité d'investissement direct et 40,6 m€ via les Fonds.

- Les prêts participatifs

Un prêt participatif a été consenti pour 15 m€.

Simplification juridique :

Trois opérations de Transmissions Universelles du Patrimoine ont été réalisées au cours de l'exercice 2025.

Elles concernent les sociétés SAIAM, UNIGRAINS PARTENAIRE et UNI-UN qui ont été radiées respectivement le 3 décembre 2025, le 12 décembre 2025 et le 27 décembre 2025. En conséquence, leurs patrimoines respectifs ont été transférés au profit d'UNIGRAINS.

Placement des disponibilités

Durant l'année, UNIGRAINS a majoritairement placé ses disponibilités dans des OPCVM diversifiés, obligataires et monétaires ainsi que sur des comptes courants rémunérés. La société a également continué à utiliser sa ligne de crédit afin de faire face aux investissements de l'année.

Indicateurs de performance et RSE

Le Groupe AGRICEREALES, auquel UNIGRAINS appartient, a été jusqu'en 2025 soumis à l'obligation de fournir une Déclaration de Performance Extra-Financière, et devait publier une première Corporate Sustainability Reporting Directive en 2026.

Cependant, la directive Omnibus adoptée le 16 décembre 2025 est venue modifier les seuils d'application de la CSRD. Ainsi, seules les entreprises de plus de 1 000 salariés et dont le chiffre d'affaires net est supérieur à 450 millions d'euros seront concernées après la transposition de la directive en droit français.

Sans y avoir d'obligation, UNIGRAINS a souhaité continuer de valoriser ses engagements et ses progrès en matière de durabilité, et a donc choisi de publier un rapport extra-financier volontaire dès 2026, basé sur le socle DPEF travaillé jusqu'ici ainsi que sur les travaux de préparation CSRD réalisés. Ce rapport sera publié selon la même chronologie que la DPEF.

4. Activités en matière de recherche et développement

En application de l'article L.232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société, compte tenu de son activité, n'a effectuée aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5. Activité et comptes des principales filiales – Participations

AUXINEA

AuxinéA, filiale à 100 % d'UNIGRAINS créée en 2020, est une société de conseil et de services dédiée aux coopératives agricoles, ETI, PME évoluant dans le secteur de l'agroalimentaire. Elle opère dans le domaine large de la finance d'entreprise, opérationnelle et stratégique.

En 2025, AuxinéA a poursuivi son développement au travers de différentes missions réalisées pour le compte de coopératives, PME, ETI et start-up, auxquelles elle apporte son expertise notamment en matière de levée et de renégociation de financements, de mise en place d'outils de pilotage de la performance (reporting, plan financier à moyen terme, prévisionnel de trésorerie...), d'accompagnement dans le déploiement d'ERP finance et plus généralement en matière d'accompagnement de projets structurants sur le volet « finance » (ex. : fusion de coopératives agricoles, plan stratégique...).

Le résultat annuel n'est pas communiqué compte tenu du fait que cette information est stratégique et confidentielle au regard du marché.

MESSIS FINANCE

MESSIS FINANCE, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, est une société de conseil en Fusions et Acquisitions dédiée à l'ensemble des acteurs de la filière agroalimentaire, en France et en Europe.

L'année a été marquée par :

- une stabilisation de l'équipe,
- un volume d'opportunités à l'étude en hausse grâce à la reconnaissance du professionnalisme de l'équipe et des efforts d'origination de tous,
- des réalisations en progression de plus de 20% malgré un contexte de marché difficile.

Le résultat annuel n'est pas communiqué compte tenu du fait que cette information est stratégique et confidentielle au regard du marché.

SEMAGRI

Filiale à 50% d'UNIGRAINS, détenue conjointement avec SOFIPROTEOL, SEMAGRI est une société de portefeuille spécialisée dans le secteur "Semences / Obtention Végétale".

SEMAGRI a poursuivi l'accompagnement de EURALIS SEMENCES HOLDING.

Le résultat de l'exercice 2025 fait ressortir un bénéfice de 512.328,43 € contre un bénéfice de 508.285,62 € en 2024.

UNIGRAINS DEVELOPPEMENT

Filiale à 99,99 % d'UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT est une société de gestion de portefeuille pour le compte de tiers qui gère deux Fonds d'investissement.

Le résultat de l'exercice de la société de gestion UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, fait ressortir un bénéfice de 213.337,05 € contre une perte de - 240.268,51 € en 2024.

FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO I (FAI I)

Au cours de l'exercice 2025, le Fonds FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO I (FAI I) a réalisé un désinvestissement pour un montant total de 12,3 m€.

A la fin de l'exercice, le portefeuille du Fonds se compose de 5 lignes de participation pour une valeur au coût d'acquisition de 23,6 m€.

FPCI IAA CROISSANCE INTERNATIONALE

Le FPCI IAA CROISSANCE INTERNATIONALE a réalisé durant l'année un désinvestissement pour un montant total de 17,5 m€.

Au 31 décembre 2025, le portefeuille du Fonds était constitué de 3 lignes de participations pour une valeur au coût d'acquisition de 14 m€

UNIGRAINS DIVERSIFICATION

UNIGRAINS DIVERSIFICATION, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, gère un portefeuille de participations dans les entreprises des différents métiers de l'agroalimentaire et des secteurs connexes.

Au cours de l'exercice, UNIGRAINS DIVERSIFICATION a investi pour 0,2 m€ et des sorties ont été effectuées pour un montant en valeur brute investie de 6,4 m€. Des remboursements partiels sont intervenus pour 0,4 m€.

Le résultat net ressort à 4.044.086,61 € en 2025 contre 7.189.930,25 € en 2024.

UNIGRAINS EQUIPEMENTS ET SES FILIALES

La Société UNIGRAINS EQUIPEMENTS, filiale à 97,30 % d'UNIGRAINS, détient 100 % de TMG - TOGETHER MEANS GREATER.

Le résultat net d'UNIGRAINS EQUIPEMENTS fait ressortir une perte de - 160.857,74€ contre une perte de - 219.923,07 € en 2024.

TMG - TOGETHER MEANS GREATER

TMG est la maison mère d'un ensemble de société françaises avec MECATHERM, MAMATA, américaine avec MECATHERM Inc. et canadienne avec MECATHERM CANADA Inc.

Pour l'ensemble des sociétés du Groupe, l'année a été marquée par :

- le rachat de 100 % du capital de la société canadienne ABI
- la simplification de l'organigramme juridique des filiales canadiennes
- la poursuite de la démarche RSE

UNILIS AGTECH

UNILIS AGTECH, filiale à 98,98 % d'UNIGRAINS, est une société dont l'objectif est d'accompagner de jeunes sociétés innovantes dans le domaine des agro-technologies afin d'accélérer l'optimisation et l'intégration de leurs solutions dans les systèmes agricoles de production de grandes cultures et de cultures fourragères.

L'année 2025 a été marquée par la réalisation d'une opération d'investissement et d'un réinvestissement.

L'entreprise n'a pour le moment réalisé aucune cession, ce qui explique son résultat négatif qui ressort à - 444.457,91 € en 2025 contre - 222.838,39 € en 2024.

UNIGRAINS IBERIA

UNIGRAINS IBERIA, filiale à 100% d'UNIGRAINS, est une société de droit espagnol qui développe une activité de capital investissement dans l'Agro-industrie et l'Agro-Alimentaire en Espagne.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de la prospection commerciale et par l'étude de plusieurs dossiers sans concrétisation.

En 2026, la société poursuivra son développement.

Le résultat net ressort à -709.849,26 € contre - 557.001,21 € en 2024 compte tenu du fait que la société se trouve dans une phase d'investissement sur ses premières années.

UNIGRAINS ITALIA

UNIGRAINS ITALIA, filiale à 99% d'UNIGRAINS, est une société de droit italien qui développe une activité de capital investissement dans l'Agro-industrie et l'Agro-Alimentaire en Italie.

L'année 2025 a été marquée par une opération d'investissement.

Le résultat net ressort à - 542.170,48 € contre - 352.453,04 € en 2024 compte tenu du fait que la société se trouve dans une première phase d'investissement avant de réaliser la première cession.

PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, les prises de participations significatives intervenues au cours de l'exercice écoulé se décomposent ainsi :

- IRRIFRANCE GROUPE	40,00 %
- LIM GROUP	19,21 %
- MAITRE PRUNILLE	6,16 %
- PASQUIER	11,31 %

6. Perspectives 2026

En 2026, la croissance du secteur s'inscrit dans un contexte macroéconomique résilient mais encore fragile. Les tensions géopolitiques et commerciales sont susceptibles de provoquer de nouveaux épisodes de volatilité. Le segment Food peut tirer son épingle du jeu, porté par le redémarrage de la consommation et la dynamique de la nutrition spécialisée/fonctionnelle. Les boissons, sous pression, devront impérativement activer de nouveaux relais de croissance. Le recentrage sur les actifs à forte marge initié

par les entreprises et les valorisations toujours attractives continueront de guider la sélectivité des investisseurs.

UNIGRAINS poursuivra son action d'accompagnement stratégique et financier au service des entreprises de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie principalement en France, en Italie et en Espagne.

7. Comptes sociaux – Comptes consolidés

7.1. Analyse des comptes annuels

Les comptes de la Société UNIGRAINS sont présentés selon les règles applicables aux sociétés commerciales.

Le compte de résultat

Les commentaires suivants relèvent du compte de résultat format PCG (plan comptable général).

Les produits d'exploitation se sont élevés à 2,3 m€, en baisse par rapport à 2024. Ils concernent essentiellement les revenus immobiliers et les facturations de prestations administratives.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 32,4 m€ contre 28,6 m€ en 2024.

Le résultat financier s'élève à 113,5 m€ en 2025 contre 60,3 m€ en 2024 correspondant notamment aux plus-values de cessions générées sur le portefeuille d'UNIGRAINS (participations et fonds).

Le montant net de provisions, reprises et moins-values sur participations présente un solde de -11 m€ en 2025 contre -2 m€ en 2024.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 83,5 m€ en 2025 contre 34,3 m€ en 2024.

Le résultat exceptionnel s'élève à - 1,2 m€ contre - 2,2 m€ en 2024.

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 4,2 m€ après prise en compte de l'intégration fiscale, contre une charge d'impôt sur les sociétés d'un montant de 1,3 m€ en 2024.

Le résultat net s'élève à 78.029.137,29 € en 2025 contre 30.723.031,31 € en 2024.

Le bilan

Le total du bilan de la Société UNIGRAINS s'élève à 1.202 m€ en 2025, en hausse par rapport à 2024.

Les variations les plus notables sont :

à l'actif :

- Baisse des participations passant de 217 m€ à 193 m€,
- Augmentation de 86,4 m€ des titres liés à l'activité de portefeuille (TIAP) en valeur nette comptable passant de 780,9 m€ à 867,3 m€ à la suite d'investissements et désinvestissements réalisés sur l'exercice,
- Augmentation des créances rattachées passant de 230k€ à 432 k€,
- Augmentation des prêts en valeur nette comptable passant de 47,3 m€ à 59,5 m€,
- Augmentation des autres immobilisations financières passant de 12,4 m€ à 15,2 m€,

- Baisse des valeurs mobilières de placement en valeur nette comptable passant de 25,1 m€ à 24,1 m€,
- Baisse des disponibilités passant de 19,1 m€ à 9 m€.

au passif :

- Augmentation des fonds propres de 960,2 m€ à 1.034 m€.
- Augmentation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit de 108,3 m€ à 137,3 m€.

Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il sera demandé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les dépenses visées à l'article 39-4 dudit code d'un montant global de 7033,68 €.

Dettes fournisseurs

En application des dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous précisons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

	Article D. 441 I. -1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. -2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	68					56	-					108
Montant TTC total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	348 875	197 082	43 068	-2 183	66 331	304 298	0	1 747 756	0	853	492 025	2 240 633
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>	4%	2%	0%	0%	1%	3%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice <i>(préciser : HT ou TTC)</i>							0%	64%	0%	0%	18%	82%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues							0					
Montant total des factures exclues <i>(préciser :</i>							0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux : X						Délais contractuels : Délais légaux : X					

Intéressement et participation

La provision correspondant au versement de l'intéressement relatif à l'exercice 2025 s'élève à 1,9 m€.

Il n'y a pas lieu de constater une réserve de participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de l'exercice écoulé.

7.2. Analyse des comptes consolidés

Il est rappelé qu'AGRICEREALES, en sa qualité d'holding du Groupe, consolide les comptes d'UNIGRAINS, étant précisé que le périmètre de consolidation a été modifié en 2025 avec la sortie du scope de :

- UNIGRAINS PARTENAIRE, UNI-UN et SAIAM compte tenu de la réalisation de trois opérations de transmission universelle de patrimoine vers l'associé unique, UNIGRAINS, opérations détaillées ci-dessus,

- TMG CANADA et ABI LTD compte tenu de la simplification de l'organigramme juridique du Groupe TMG.

Le compte de résultat

Les produits d'exploitation s'établissent à 172,4 m€ contre 163,9 m€ en 2024.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 190,5 m€ contre 183,5 m€ en 2024.

Le résultat financier s'élève à 119,3 m€ contre 68,3 m€ en 2024, correspondant notamment aux plus-values de cessions, aux dividendes, aux primes de non-conversion et aux intérêts reconnus sur les immobilisations financières générées sur le portefeuille d'UNIGRAINS (participations et fonds).

Le résultat net (part du groupe) s'élève à 90.635.403,39 € en 2025 contre 41.656.524,13 € en 2024.

Le bilan

Au 31 décembre 2025, le total du bilan ressort à 1.453,1 m€ comparé à 1.345,5 m€ en 2024.

A l'actif, le poste actif immobilisé s'élève à 1.236 m€ contre 1.119 m€ en 2024. Cette augmentation s'explique principalement par :

- l'augmentation des titres de participation non consolidés qui ressort à 974,6 m€ contre 882,2 m en 2024,
- l'augmentation des autres immobilisations financières qui ressort à 88,8 m€ contre 68,8 m€ en 2024.

L'actif circulant est en baisse passant d'un montant de 226,9 m€ en 2024 à 217,3m€ avec principalement une baisse du poste trésorerie nette des concours bancaires.

L'actif circulant est principalement composé de la trésorerie nette des concours bancaires pour un montant de 30,4 m€, du poste clients et autres débiteurs pour 125 m€, et de valeurs mobilières de placement pour un montant de 37m€.

Au passif, les capitaux propres consolidés part du groupe s'établissent à 1.087,5 m€ contre 1.001,3 m€ en 2024.

8. Risques, contrôle interne

8.1. Risques

Description des principaux risques

L'activité principale d'UNIGRAINS étant une activité de financement haut de bilan (prise de participation minoritaire et quasi-fonds propres obligataires pour l'essentiel...) dans le cadre d'opérations stratégiques d'entreprises du secteur agroalimentaire et de l'agro-industrie, les principaux risques auxquels elle est exposée sur son cœur de métier sont les risques de contrepartie, de concentration et de liquidité. Toutefois, compte tenu de l'activité de ces entreprises dans l'alimentaire, le risque réputationnel est un risque majeur.

Dans le cadre de ses activités d'investissement et d'octroi de prêts participatifs au bénéfice exclusif de ces entreprises, UNIGRAINS est également exposée au risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme.

La détention de participations dans des sociétés étrangères et des fonds étrangers engendre un risque de change qui demeure encore faible compte tenu du montant de ses participations rapportées au montant global des fonds propres d'UNIGRAINS.

Le placement de la trésorerie génère par ailleurs des risques de crédit, de taux d'intérêt global et de liquidité. Ces risques sont décrits ci-après.

UNIGRAINS supporte également des risques de non-conformité et opérationnels, notamment le risque cyber-sécurité. Pour répondre à ces derniers, UNIGRAINS a identifié les principaux risques et a mis en place des mesures de renforcement afin de les limiter, notamment au travers de campagnes régulières de sensibilisation des collaborateurs et grâce à la mise en place de politiques de sécurité pour l'ensemble des actifs informatiques.

Afin de limiter les principaux risques cités ci-dessus, UNIGRAINS travaille sur le renforcement de la gestion de crise.

Risques de marché, performance

Les risques du portefeuille de placements font l'objet d'un suivi régulier par type d'exposition et par produit. Ce suivi couvre également UNIGRAINS DIVERSIFICATION car le montant de leur trésorerie disponible est significatif.

Le principe est de garder une trésorerie disponible suffisante afin de pouvoir faire face à l'activité d'investissement.

Les placements de trésorerie suivent la classification DICI (Document d'Information Clé de l'Investisseur) de l'AMF et ne peuvent être affectés qu'à des produits dont l'indice DICI est au maximum de 4 sur une échelle de 1 à 7.

8.2. Contrôle interne et gestion des risques

Le Groupe dispose d'une organisation de contrôle de ses activités structurée autour d'un Comité d'Audit UNIGRAINS dont les missions sont relatives à :

- la revue des comptes de la société UNIGRAINS, en social et consolidé,
- la supervision des risques et du dispositif de contrôle interne, notamment pour la filiale UNIGRAINS DEVELOPPEMENT pour laquelle la mission de RCCI est externalisée.

9. Affectation du résultat

Nous vous proposons de procéder à l'affectation suivante :

- le résultat de l'exercice de.....78.029.137,29 €
- augmenté du report à nouveau de405.602.605,59 €
- constitue le bénéfice distribuable de483.631.742,88 €
- sur lequel est prélevé un dividende de 7,14 € par action.....9.996.000,00 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présenterait un solde créditeur de 473.635.742,88 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 3 juillet 2026. Il sera soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux de 18,6 %, soit une taxation globale de 31,4%, étant précisé que le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) s'élèvera à un montant de 1.009.702.735,52 € pour un capital social de 7.004.995 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2024 : 3,6 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 1,44 € par action)
- exercice clos le 31.12.2023 : 2,9 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 1,16 € par action)
- exercice clos le 31.12.2022 : 29,00 € par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 11,60 € par action)

10. Mandats

Nous vous proposons de renouveler les mandats des Administrateurs arrivant à échéance de :

- ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES – « AGPB »
- ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS – « AGPM »

pour une durée de trois exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2029, pour statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2028

11. Autres informations - Evènements importants depuis la clôture

Aucun évènement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

12. Montant des prêts interentreprises à moins de 2 ans consentis par la Société

Conformément à l'article L.511-6,3 bis du code monétaire et financier, nous vous informons qu'aucun prêt n'a été consenti par la Société au profit de microentreprise, PME, ETI avec lesquelles le prêteur entretient des liens économiques le justifiant.

13. Etat des sûretés, cautionnements, avals et garanties consenties par la Société

Conformément à l'article L.232-1, I, 1° du code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune sûreté, cautionnement, aval et garantie n'ont été consentis ou donnés par la Société.

14. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément à l'article L.225-37 du code de commerce, un rapport sur le gouvernement d'entreprise doit être élaboré par le Conseil d'Administration afin d'être présenté à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes. Conformément au dernier alinéa du même article, il a été choisi de présenter les informations correspondantes dans la présente section, à savoir :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux. Cette liste est annexée au présent rapport,
- Une délégation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2023 au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital étant précisé que le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de celle-ci au cours de l'exercice 2025,
- L'absence de convention relevant de l'article L225-38 du code de commerce au cours de l'exercice 2025.

15. Présentation des résolutions

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les résolutions qui vont vous être présentées.

Le Conseil d'Administration

UNIGRAINS

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (R225-81, R225-83, 225-102 du code de commerce)

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Capital social en fin d'exercice						
Capital social en fin d'exercice		7 004 995	7 004 995	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Nombre des actions :						
- ordinaires existantes		1 400 000	1 400 000	1 400 000	140 000	140 000
- de préférence		999	999			
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)						
Nombre maximal d'actions futures à créer :						
- par conversion d'obligations						
- par exercice de droits de souscription						
Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffre d'affaires hors taxes		2 264 402	2 581 552	2 022 516	1 903 303	1 986 927
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		94 293 468	28 924 706	18 360 083	19 691 627	45 454 290
Impôts sur les bénéfices		4 222 852	1 308 035	- 794 269	- 320 987	5 696 525
Participation des salariés due au titre de l'exercice						
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		78 029 137	30 723 031	17 098 864	16 033 346	41 745 736
Résultat distribué		9 996 000	5 040 000	4 060 000	4 060 000	6 020 000
Résultat par action						
Résultat après impôts, participations des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions		64,29	19,71	13,68	142,95	283,98
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		55,70	21,93	12,21	114,52	298,18
Dividende attribué à chaque action		7,14	3,60	2,90	29,00	43,00
Effectif						
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice		63	60	59	59	69
Montant de la masse salariale de l'exercice		12 811 947	11 124 208	10 692 811	9 936 041	9 332 026
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)		6 945 332	4 839 564	4 807 790	4 439 196	3 895 031



Certifié conforme à l'original

Dehand

UNIGRAINS SA

COMPTES CONSOLIDÉS 2025

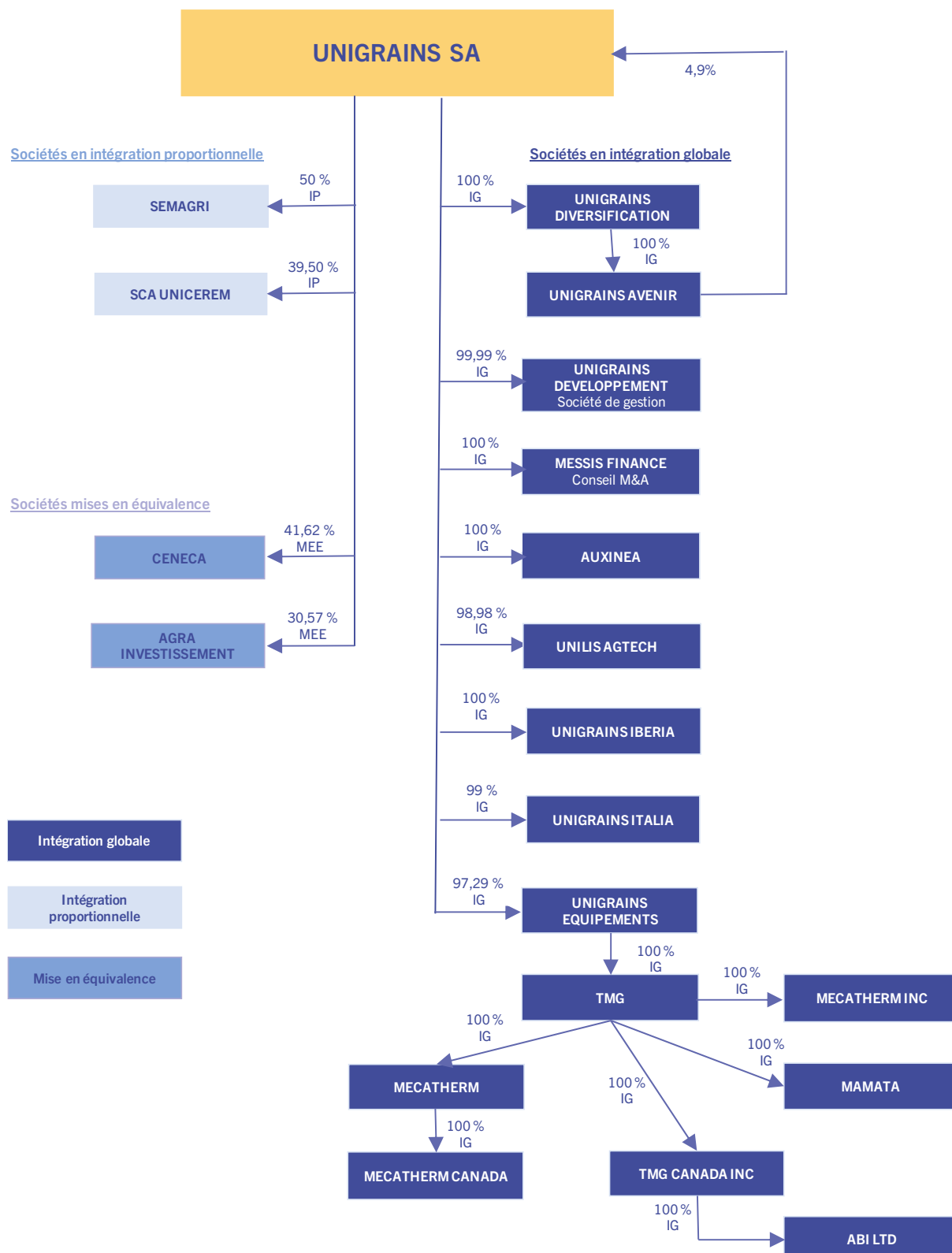


UNIGRAINS SA

23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 004 995 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2025





SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDÉS 2025

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2025 (ACTIF)	3
BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2025 (PASSIF)	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2025	5
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2025 (SUITE)	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	7
NOTE 1 : PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES REGLES DE VALORISATION	7
a) <i>Présentation des comptes consolidés</i>	7
b) <i>Méthodes de consolidation</i>	7
c) <i>Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés</i>	8
d) <i>Principes comptables</i>	9
e) <i>Périmètre de consolidation</i>	13
f) <i>Définition du périmètre de consolidation</i>	14
NOTE 2 : PORTEFEUILLE DE TITRES DE PARTICIPATION : DEFINITION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	15
NOTE 3 : GEOGRAPHIE DU CAPITAL	17
NOTE 4 : IMMOBILISATIONS	18
NOTE 5 : STOCKS	19
NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	19
NOTE 7 : IMPOTS DIFFERES ACTIFS	19
NOTE 8 : COMPTES DE REGULARISATION	19
NOTE 9 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20
NOTE 10 : TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	20
NOTE 11 : VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	20
NOTE 12 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21
NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	22
NOTE 14 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	22
NOTE 15 : IMPOTS DIFFERES PASSIFS	22
NOTE 16 : AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	23
NOTE 17 : DETAIL DES IMPOTS SUR LE RESULTAT	23
NOTE 18 : RESULTAT DE L'EXERCICE	24
NOTE 19 : RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT COMPTABILISEE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	25
NOTE 20 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ	26
NOTE 21 : AUTRES INFORMATIONS	27
NOTE 22 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES	27
NOTE 23 : AUTRES ENGAGEMENT HORS BILAN	27

ACTIF	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	4	154 548	150 351
<i>dont écarts d'acquisition</i>	4	87 782	82 142
Immobilisations corporelles	4	14 357	13 968
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	974 551	882 214
Participations mises en équivalences	4	3 511	3 316
Autres immobilisations financières	4	88 802	68 768
TOTAL I		1 235 770	1 118 617
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	11 571	13 170
Clients et Autres débiteurs	6	124 959	121 401
Impôts différés actif	7	11 220	11 213
Comptes de régularisation	8	2 200	2 234
Valeurs mobilières de placement	9	36 924	31 567
Trésorerie nette des concours bancaires	10	30 447	47 328
TOTAL II		217 321	226 913
TOTAL GENERAL		1 453 091	1 345 530

UNIGRAINS

Bilan consolidé au 31 décembre 2025 (passif)

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 005	7 005
Primes			
Réserves consolidées		989 864	952 080
Ecart de conversion		39	550
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		90 635	41 657
TOTAL I	11	1 087 543	1 001 291
INTERETS MINORITAIRES		3 552	2 889
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	12	12 185	10 914
TOTAL II		12 185	10 914
DETTES			
Emprunts et dettes financières	13	172 607	142 388
Fournisseurs et Autres créditeurs	14	165 883	176 003
Impôts différés passifs	15	5 322	5 802
Autres dettes et comptes de régularisation	16	5 999	6 244
TOTAL III		349 811	330 437
TOTAL GENERAL		1 453 091	1 345 530

UNIGRAINS

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2025

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		37 528	33 920
Production de biens		124 788	115 385
Autres produits d'exploitation		10 108	14 621
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		172 424	163 926
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		99 980	96 768
Charges de personnel		73 574	67 347
Autres charges d'exploitation		1 358	3 412
Impôts et taxes		3 877	3 775
Dotations nettes aux amortissements et provisions		11 697	12 196
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		190 486	183 497
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II)		(18 062)	(19 571)
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition (III)			
Reprises aux amortissement des écarts d'acquisition (IV)			64
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II - III + IV)		(18 062)	(19 507)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		732	1 446
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		45 152	28 298
Produits /Prêts et créances sur clientèle		4 549	4 882
Produits sur Valeurs mobilières de placement		1 143	999
Plus value sur cession d'immobilisations financières		87 072	41 400
Reprises/Amort et provisions - charges financières		10 686	22 383
Autres produits financiers		1 527	73
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		150 861	99 481
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		5 145	8 103
Amortissements et provisions - charges financières		22 287	11 518
Moins value sur cession d'immobilisations financières		1 164	10 747
Autres charges financières		2 982	861
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		31 577	31 230
2 - RESULTAT FINANCIER		119 285	68 251

UNIGRAINS

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2025 (suite)

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
Autres produits et charges exceptionnels (VII)		(345)	(1 397)
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17	10 196	5 772
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (I - II + V - VI + VII - VIII)		90 682	41 575
Résultat des Fonds Gérés (IX)			
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (XI)		(196)	(580)
Intérêts minoritaires (XI)		242	499
4 - RESULTAT NET (I - II + V - VI + VII - VIII - IV - X - XI - XII)	18	90 635	41 657
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		90 635	41 657
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		242	499

Résultat par action : 64,69 euros

Résultat dilué par action : 64,69 euros

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2025, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,77 % du capital social.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2024. Les comptes retenus pour la société CENECA sont ceux arrêtés au 30/09/2024. L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Trois opérations de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) sont intervenues au cours de l'exercice, modifiant le périmètre de consolidation :

- La société SA SAIAM a fait l'objet d'une TUP au profit de la société UNIGRAINS en date du 3 décembre 2025.
- La société SAS UNIGRAINS PARTENAIRE a fait l'objet d'une TUP au profit de la société UNIGRAINS en date du 12 décembre 2025.
- La société SCI UNI-UN a fait l'objet d'une TUP au profit de la société UNIGRAINS en date du 27 décembre 2025.

La société TMG CANADA a acquis 40% du capital social de la société ABI LTD au cours de l'exercice 2025 afin de détenir l'intégralité des titres composant le capital social.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2025 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement ANC n°2020-01 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

A noter que l'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application obligatoire du règlement ANC n° 2022-06 relatif à

la modernisation des états financiers, qui modifie le plan comptable général fixé par le règlement ANC n° 2014-03. Les comptes sociaux 2025 des entités françaises du groupe sont donc établis selon ce nouveau cadre.

Conformément à l'article 271-2 du règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés, les méthodes comptables générales prévues par le PCG s'appliquent pour l'établissement des comptes consolidés, sous réserve de l'application des méthodes propres à la consolidation, obligatoires ou optionnelles, prévues par ce règlement.

En conséquence, les comptes consolidés seront impactés des mêmes effets que ceux produits sur les comptes annuels de l'entrée en vigueur du Règlement.

Les principaux changements introduits par le règlement ANC n° 2022-06 portent sur :

- i. Nouvelle définition du résultat exceptionnel afin de limiter ce résultat aux événements majeurs inhabituels ainsi que les écritures comptables d'origine purement fiscales
- ii. Suppression de l'utilisation des comptes de transfert de charges.
- iii. Une mise à jour du plan de compte et une rationalisation des modèles d'états financiers.

Ces modifications ont été prises en compte pour la présentation des comptes 2025 et n'ont pas entraîné de changements significatifs hormis la mise en œuvre du modèle d'états financiers.

Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

b) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration Globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les



comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.



Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 889 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +230 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes comptables suivantes :

- Provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- Inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- De prudence,
- De coûts historiques,
- De continuité d'exploitation,
- D'indépendance des exercices,
- De permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de :

- CENECA pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2025, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2024.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes

sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conversion des entités établissant leurs comptes en monnaie étrangère

Les sociétés TMG CANADA INC, ABI LTD et MECATHERM CANADA établissent leurs comptes en dollars canadiens. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,6088 dollar canadien ;
- Compte de résultat : cours du jour des opérations de l'année 2025

La société MECATHERM INC établit les comptes en dollars américains. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,1750 dollar américain ;
- Compte de résultat : cours du jour des opérations de l'année 2025

Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

- Ecart d'acquisition

Dans le cadre de son développement, UNIGRAINS a constaté des écarts d'acquisition à l'actif de son bilan consolidé, correspondant à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition positif, ou survalueur, est comptabilisé à l'actif sur une ligne spécifique du bilan dès lors qu'il se rapporte à une entité contrôlée. Il est affecté, à la date d'acquisition, à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition et n'est pas amorti.

Ces écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation sur base des plans d'affaire, a minima annuel, ou plus fréquemment dès lors que des indices de pertes de valeur sont identifiés, par comparaison entre leur valeur nette comptable et leur valeur recouvrable. Les plans d'affaires des



participations sont établis sur la base de la meilleure estimation des incidences de la situation économique actuelle.

Les tests de dépréciation réalisés à la clôture n'ont pas mis en évidence des pertes de valeur.

- **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- Agencements :	10 ans
- Mobilier de bureau :	10 ans
- Installations :	5 ans
- Véhicules :	4 ans
- Matériel de bureau :	3 ans
- Logiciels :	3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du

dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2025 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est



détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) c'est à dire des investissements réalisés par UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits en TIAP concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement.

Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement, sauf la société ABI LTD dont la méthode est à l'achèvement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés financières importantes, le risque élevé que le débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur la base :

- D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;
- D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.



Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.

Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction

de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- Les provisions concernant des engagements par signature ;
- Les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 542 k€.



Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.
- Taux d'actualisation de 4,04 % hors inflation pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA et de 3,80 % pour les sociétés du groupe TMG.
- Age de départ à retraite : 65 ans pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA et l'âge « taux plein » Sécurité Sociale pour les sociétés du groupe TMG.

Il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Les droits sont désormais répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui donnent lieu à l'acquisition de ceux-ci.

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

La rubrique « Frais de personnel » comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25% ; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-value à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession

n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 m€) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016. Au 1er janvier 2019, sont également entrées dans le périmètre d'intégration fiscale les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM.

Au 1er janvier 2021, la société AUXINEA est nouvellement intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1er janvier 2022, la société MAMATA est également intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1er janvier 2023, les sociétés UNIGRAINS AVENIR et UNIGRAINS PARTENAIRE sont intégrées au périmètre d'intégration fiscale. UNIGRAINS PARTENAIRE est sorti du périmètre au 01/01/2025 suite à la TUP intervenue au cours de l'exercice.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20% des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,



- Classement suivant le niveau de contrôle,
- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (total bilan ou parts dans les fonds propres) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif) :

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2025 :

- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 97,29% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,29% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,29% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS AVENIR, contrôlée à 100% par UNIGRAINS DIVERSIFICATION détenue à 100% par UNIGRAINS,
- AUXINEA, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNILIS AGTECH, contrôlée à 98,68% par UNIGRAINS.
- MAMATA, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,29% par UNIGRAINS.
- TMG CANADA INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,29% par UNIGRAINS,
- ABI LTD, contrôlée à 100% par TMG CANADA INC contrôlée à 100% par TMG

contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,29% par UNIGRAINS.

- MECATHERM INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,29% par UNIGRAINS.
- MECATHERM CANADA contrôlée à 100% par MECATHERM contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,29% par UNIGRAINS.
- UNIGRAINS IBERIA, contrôlée à 100% par UNIGRAINS
- UNIGRAINS ITALIA, contrôlée à 99% par UNIGRAINS.

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint) :

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39,50 %,

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable) :

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

- CENECA contrôlée à 41.62 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30.57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par intégration globale dans les comptes consolidés de la société AGRICEREALES.

Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES <i>En milliers d'euros</i>	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
AUXINEA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	79	-21	IG
MESSIS FINANCE - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	136	232	IG
UNIGRAINS AVENIR - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00 (1)	1 000	-652	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,99	1 000	412	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	12 600	74 068	IG
UNIGRAINS IBERIA - Castellana 53 - 28046 MADRID - Espagne	100,00	3	6 085	IG
UNIGRAINS ITALIA - Via S. Maria Fulcorina 2 - MILAN - Italie	99,00	80	50 626	IG
UNILIS AGTECH - 23, avenue de Neuilly - 75 116 PARIS	98,98	1 437	-246	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	97,29	82 589	882	IG
TMG - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00 (2)	57 152	75 278	IG
MECATHERM - Rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (2)	10 000	3 948	IG
MAMATA - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00 (2)	2 000	-147	IG
TMG CANADA - 4100 1155 Boulevard Rene Levesque, West Montreal - H3B3V2 QUEBEC - Canada	100,00 (2)	10 073	-476	IG
ABI LTD, 61 PerformanceDrive, Richmond hill, On, L4S, OJ5, Canada	100,00 (2)	7 703	-1 445	IG
MECATHERM INCORPORATED, 26 Lenox Pointe NE, ATLANTA, GA 30324, Etats-Unis	100,00 (2)	9	-250	IG
MECATHERM CANADA, 61 Performance Drive L4S OJ5 RICHMOND HILL, Ontario, Canada	100,00 (2)	0	-337	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	32 964	1 558	IP
UNICEREM - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	40 000	0	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 9, avenue George V - 75008 PARIS	41,62	915	4 227	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	3 840	4	ME

(1) Par Unigrains Diversification, détenu à 100% par Unigrains

(2) Par Unigrains Equipements, détenu à 97,29% par Unigrains

IG : Intégration Globale

IP : Intégration Proportionnelle

ME : Mise en Equivalence

Sociétés non consolidées :

Les sociétés suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation du Groupe UNIGRAINS :

- **VIVALDI GROUP S.R.L. :**
 - o Nom et siège de l'entité exclue : Vivaldi Group S.r.l - Villafranca di Verona, Frazione Dossobuono, 37062, Via Alessandro Volta, 34
 - o Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 42,06% par UNIGRAINS ITALIA
 - o Motif d'exclusion : les actions de la société Vivaldi Group S.r.l sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS ITALIA

- **FINANCIERE W&S GROUP :**
 - o Nom et siège de l'entité exclue : Financière W&S Group – 3, Rue Fénelon, 33000 Bordeaux
 - o Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 45,92% par UNIGRAINS
 - o Motif d'exclusion : les actions de la société FINANCIERE W&S GROUP sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS.

- **LA PRENSA ETICHETTE ITALIA S.R.L. : :**
 - o Nom et siège de l'entité exclue : La Prensa Etichette Italia S.R.L. – Via Guiseppe Compagnoni 1, 20129 Milano
 - o Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 40% par UNIGRAINS ITALIA
 - o Motif d'exclusion : les actions de la société La Prensa Etichette Italia S.R.L. sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS ITALIA.

Variations de périmètre :

Trois opérations de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) sont intervenues au cours de l'exercice, modifiant le périmètre de consolidation :

- La société SA SAIAM a fait l'objet d'une TUP au profit de la société UNIGRAINS en date du 3 décembre 2025.
- La société SAS UNIGRAINS PARTENAIRE a fait l'objet d'une TUP au profit de la société UNIGRAINS en date du 12 décembre 2025.
- La société SCI UNI-UN a fait l'objet d'une TUP au profit de la société UNIGRAINS en date du 27 décembre 2025.

A la suite d'opérations intervenues en 2025 sur le capital social de la société UNIGRAINS EQUIPEMENTS, la société UNIGRAINS détient, au 31 décembre 2025, 97,29% du capital social

La société TMG CANADA a acquis 40% du capital social de la société ABI LTD au cours de l'exercice 2025 afin de détenir l'intégralité des titres composant le capital social.



Note 3 : Géographie du capital

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS

UNICEREALES	67,77%
SOCIETE GENERALE (groupe)	6,79%
UNIGRAINS AVENIR	4,87%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B)	6,42%
SOFIPROTEOL	5,15%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3,39%
BNP PARIBAS	3,39%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2,14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,08%

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58,92%
Elle-même détenue par :	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48,78%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12,85%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37,57%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,80%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14,16%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7,33%
UNION INVIVO	4,73%
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4,29%
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3,33%
AUTRES ACTIONNAIRES	7,24%



Note 4 : Immobilisations

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Brut		87 782	87 782	82 202
Amortissements				-60
Total Ecart Acquisition	0	87 782	87 782	82 142
Brut	1 531	88 831	90 363	89 308
Amortissements	-1 483	-22 113	-23 596	-21 099
Total Immobilisations incorporelles nettes (hors écart d'acquisition)	48	66 718	66 766	68 209
Brut	23 269	36 895	60 163	57 512
Amortissements et dépréciations	-17 514	-28 292	-45 806	-43 544
Total Immobilisations corporelles nettes	5 754	8 603	14 357	13 968
TOTAL	5 802	163 103	168 906	164 319

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Brut	1 039 224	39	1 039 263	935 561
Dépréciations	-64 712		-64 712	-53 347
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	974 513	39	974 551	882 214
Total Participations mises en équivalence	3 511	0	3 511	3 316
Brut	551		551	533
Dépréciations	-74		-74	-76
Total Crédit à la clientèle	477	0	477	457
Brut	59 000	1 223	60 223	45 113
Dépréciations				
Total Prêts subordonnés	59 000	1 223	60 223	45 113
Brut				
Dépréciations				
Total Créances douteuses	0	0	0	0
Brut	27 703		27 703	22 704
Dépréciations	-429		-429	-396
Total ICNE	27 274	0	27 274	22 308
Dépôts versés	112	716	828	890
Total autres immobilisations financières	86 864	1 939	88 802	68 768
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	1 064 888	1 977	1 066 865	954 298

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 5 : Stocks

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Brut		12 936	12 936	14 963
Dépréciations		-1 364	-1 364	-1 794
STOCKS	0	11 571	11 571	13 170

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 6 : Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Brut	3 612	91 368	94 980	99 242
Dépréciation	-810	-3 655	-4 465	-4 157
CLIENTS	2 802	87 713	90 514	95 085
Brut	24 366	10 236	34 602	26 446
Dépréciation	-158		-158	-130
AUTRES DEBITEURS	24 208	10 236	34 444	26 316
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	27 009	97 949	124 959	121 401

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 7 : Impôts différés actifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Impôts différés actifs	3 480	7 740	11 220	11 213
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	3 480	7 740	11 220	11 213

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 8 : Comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Comptes de régularisation	851	1 349	2 200	2 234
COMPTES DE REGULARISATION	851	1 349	2 200	2 234

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 9 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Brut	30 181	7 870	38 051	32 694
Provision	-1 127		-1 127	-1 127
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	29 054	7 870	36 924	31 567

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 10 : Trésorerie nette des concours bancaires

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Caisse	0		0	6
Etab.crédit, cpte ordin débiteurs	10 806	19 641	30 447	47 322
Dettes rattachées à des cpte ordin				
Etab.crédit, comptes à terme et prêts				
Créances rattachées cpte à terme & prêts				
Cptes ordinaires débiteurs	0	0	0	0
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	10 806	19 641	30 447	47 328

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 11 : Variations des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecarts de conversion	Total Capitaux Propres
SITUATION AU 31/12/2023	7 000	938 379	17 570	759	963 709
Distributions UNG			-4 060		-4 060
Augmentation de capital	5	-5			0
Auto-détention *			198		198
Résultat non distribué		13 708	-13 708		0
Compte à compte		-3		-33	-36
Ecart de conversion				-176	-176
Résultat 2024			41 657		41 657
SITUATION AU 31/12/2024	7 005	952 080	41 657	550	1 001 291
Distributions UNG			-5 040		-5 040
Ajustement **		949			949
Dilution		40			40
Auto-détention *			246		246
Résultat non distribué		36 862	-36 862		0
Compte à compte **					0
Ecart de conversion		-67		-511	-578
Résultat 2025			90 635		90 635
SITUATION AU 31/12/2025	7 005	989 864	90 635	39	1 087 543

* Unigrains auto-détient 68 250 actions pour 18 980k€ via Unigrains Avenir détenu à 100% par Unigrains Diversification, elle-même détenue à 100% par Unigrains

** Correction du montant du déficit fiscal antérieurement constaté

Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Ecart de change	31/12/2025
UNIGRAINS					
Risques divers	2 676	345		-	3 021
Provision engagement retraite	646		14		632
Charges diverses					
Provisions pour risques UNIGRAINS	3 322	345	14	-	3 653
MESSIS					
Provision engagement retraite	162	5		-	167
Risques divers	-				-
Provisions pour risques MESSIS	162	5	-	-	167
AUXINEA					
Provision engagement retraite	56	37		-	92
Provisions pour risques AUXINEA	56	37	-	-	92
TMG					
Provision engagement retraite	167	68			234
Provisions pour risques TMG	167	68	-	-	234
MECATHERM					
Risques divers	4 187	4 319	3 427	-	5 078
Provision engagement retraite	2 409	3	-		2 411
Provisions pour risques MECATHERM	6 595	4 321	3 427	-	7 489
MAMATA					
Provision engagement retraite	3	1	-	-	4
Provisions pour risques MAMATA	3	1	-	-	4
ABI LTD					
Risques divers	592	825	841	-130	446
Provisions pour risques ABI	592	825	841	-130	446
MECATHERM INC					
Risques divers		47		0	47
Provisions pour risques MCTCAN	-	47	-	0	47
MECATHERM CANADA					
Risques divers	16	43	7	-1	52
Provisions pour risques MCTCAN	16	43	7	-1	52
TOTAL GENERAL	10 914	5 691	4 289	-131	12 185

Note 13 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Ets crédit, cat & emprunts	137 139	33 831	170 970	141 058
Dettes rattachées emprunts	284	48	332	302
Comptes créditeurs à terme				
Dépôts et cautionnements reçus	3		3	50
Dettes sur titres	0	416	416	129
Fonds participatifs		885	885	848
Total Emprunts et Dettes	137 426	35 181	172 607	142 388

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Fournisseurs	1 576	17 560	19 136	19 253
Clients - Avances et acomptes		101 506	101 506	117 516
Dettes Fiscales & Sociales	25 452	15 362	40 813	37 022
Autres créditeurs	170	4 258	4 428	2 211
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	27 198	138 685	165 883	176 003

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 15 : Impôts différés passifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Impôts différés passifs		5 322	5 322	5 802
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	0	5 322	5 322	5 802

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Autres dettes et Comptes de régularisation	6	5 993	5 999	6 244
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	6	5 993	5 999	6 244

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 17 : Détail des impôts sur le résultat

En milliers d'euros	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Impôts courants	9 768	6 217
Impôts différés	429	-445
TOTAL IMPOTS	10 196	5 772

Note 18 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2025
UNIGRAINS	74 574		74 574
UNIGRAINS PARTENAIRE (*)	922		922
SAIAM (*)	-2		-2
UNI UN (*)	34		34
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	205		205
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	8 349		8 349
MESSIS FINANCES	-7		-7
UNIGRAINS AVENIR	-576		-576
UNIGRAINS IBERIA	-710		-710
UNIGRAINS ITALIA	-538	-5	-543
AUXINEA	-23		-23
UNILIS	-376	-4	-380
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	-116	-3	-119
TMG	-3 764	-105	-3 869
MECATHERM	10 462	291	10 753
MAMATA	-221	-6	-227
TMG CANADA	-4	0	-4
ABI	1 568	44	1 612
MECATHERM INCORPORATED	769	21	791
MECATHERM CANADA	333	9	342
SEMAGRI	256		256
UNICEREM	-305		-305
CENECA	-377		-377
AGRA INVESTISSEMENT	182		182
RESULTAT	90 635	242	90 877

(*) TUP de ces sociétés au profit d'Unigrains



Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Résultat net	90 635	42 155
Charge d'impôt	10 196	5 772
Résultat comptable avant impôt	100 832	47 927
Taux	25,00%	25,00%
Impôt théorique	25 268	11 982
Ecart sur différences permanentes	-15 736	-3 646
Impôt sur résultat des sociétés mises en équivalence	-49	-145
Ecart sur différences temporaires	-475	-32
Ecart sur taux (sociétés étrangères/imposition)	-331	494
Retraitements de consolidation	-1 515	-1 560
Déficit non activé sur l'exercice	454	7
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	1 609	-714
contribution 3,3%	313	224
Rappel d'IS	-21	0
Autres	679	-838
IMPÔT REEL	10 196	5 772



Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	Exercice 2025
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	90 877
+/- Dotations nettes aux amortissements	16 917
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	1 402
-/+ Variation de l'impôt différé	429
-/+ Q/P sociétés mise en équivalence	-196
-/+ Plus et moins-values de cession	274
+ Charges financières nettes	0
Capacité d'autofinancement	109 704
+/- Variations du BFR	-13 101
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	96 603
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	-6 453
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-4 554
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-282 538
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	23
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	159 286
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-134 236
+ Apport de fonds propres (minoritaires)	151
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-4 794
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	0
+ Dividendes perçus des entités consolidés	0
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	0
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	723 986
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-693 758
+/- intérêts décaissés	0
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	25 584
Effet des variations de taux de conversion	533
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	-11 515
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	78 747
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	67 232

Note 21 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS	MESSIS FINANCE	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	AUXINEA	UNIGRAINS IBERIA	MAMATA	MECATHERM	TMG	ABI TLD	MECATHERM INC	MECATHERM CANADA	TOTAL
Effectifs	63	6	4	2	3	4	480	12	76	4	13	666

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Cette information n'est pas communiquée car cela reviendrait à fournir des données individuelles.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année (pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA) et à l'âge « taux plein » Sécurité Sociale (pour le groupe TMG) des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 542 k€.

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Note 23 : Autres engagement hors bilan

Engagements financiers donnés :

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 0 k€
- Engagement de garantie : 1 306 k€
- Cautions données et retenues de garantie : 24 075 K€
- Autres engagements donnés :
 - o Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Engagements financiers reçus :

- Engagements sur titres à recevoir : 80 643 k€
- Cautions et avals reçus : 0 €

Pour rappel, les cautions et avals reçus présents au 31 décembre 2024 pour 31 250 K€ concernaient des obligations qui ont fait l'objet d'une cession au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

BM&A

11, rue de Laborde
75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital de
1 200 000 €

RSM Paris

5-7 Rue des Italiens
75009 Paris

Société par actions simplifiée au capital de
9 641 850 €

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux
comptes attachée à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux
comptes attachée à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**



UNIGRAINS

SOCIETE ANONYME

**23 RUE DE NEUILLY
75016 PARIS**

=====

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

=====

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux actionnaires,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **UNIGRAINS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « II. Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés.

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Valorisation des écarts d'acquisitions et actifs financiers

Les écarts d'acquisitions, les parts dans les entreprises liées, les titres de participation et les autres titres détenus à long terme sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de valeur des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs du coût du risque, le résultat net des opérations sur actifs immobilisés dont l'incidence sur le résultat de l'exercice est significative et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 22 avril 2026

Les commissaires aux comptes

BM&A

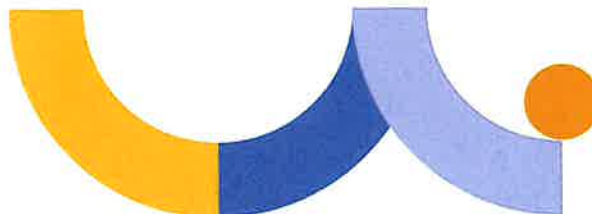
RSM Paris

Céline Claro

Stéphane Marie

Céline Claro

Stéphane Marie



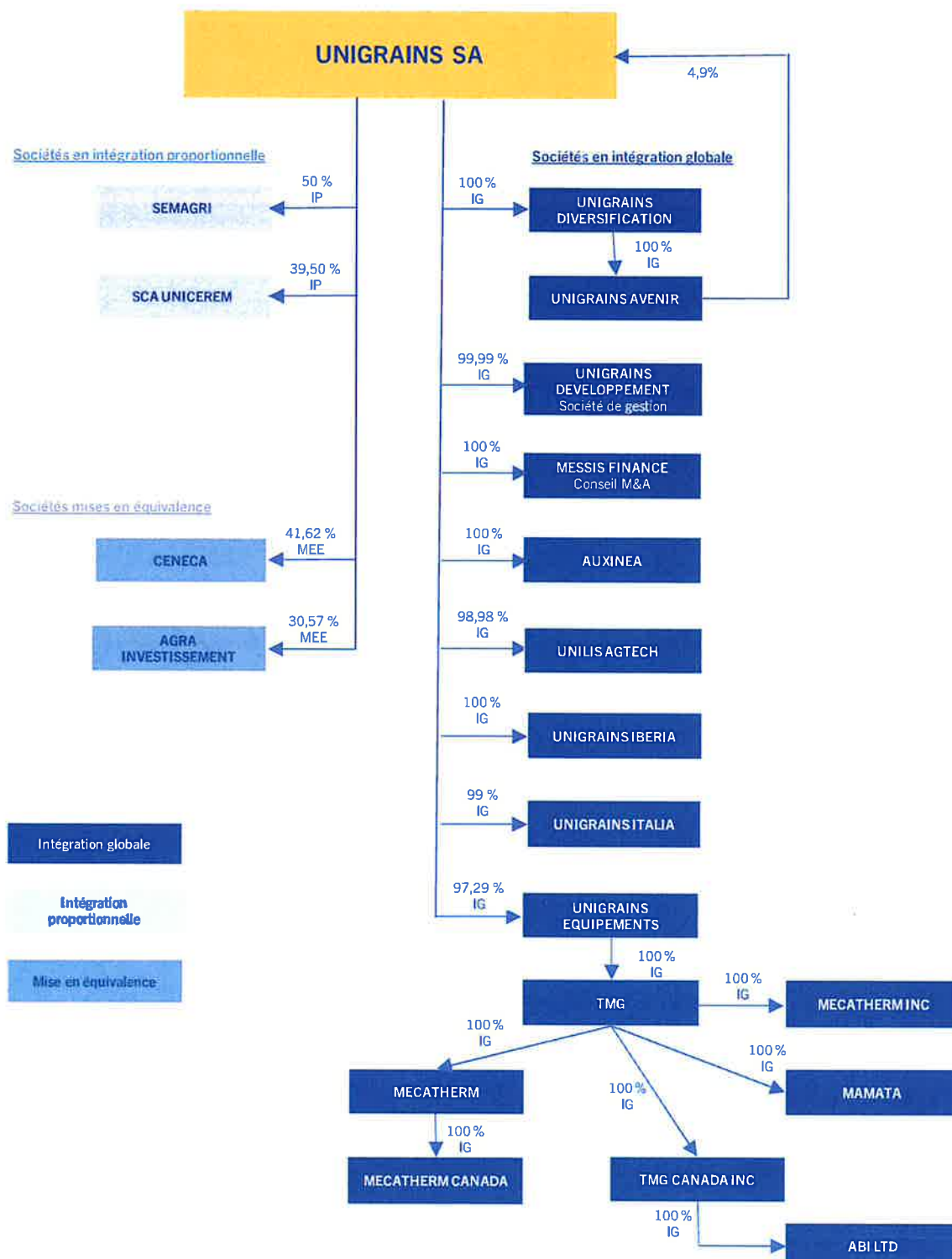
UNIGRAINS SA

COMPTES CONSOLIDES 2025

UNIGRAINS SA
23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 004 995 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2025





SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDES 2025

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2025 (ACTIF)	3
BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2025 (PASSIF)	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2025	5
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2025 (SUITE)	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	7
NOTE 1 : PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES ET PRINCIPALES REGLES DE VALORISATION	7
a) <i>Présentation des comptes consolidés</i>	7
b) <i>Méthodes de consolidation</i>	7
c) <i>Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés</i>	8
d) <i>Principes comptables</i>	9
e) <i>Périmètre de consolidation</i>	13
f) <i>Définition du périmètre de consolidation</i>	14
NOTE 2 : PORTEFEUILLE DE TITRES DE PARTICIPATION : DEFINITION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	15
NOTE 3 : GEOGRAPHIE DU CAPITAL	17
NOTE 4 : IMMOBILISATIONS.....	18
NOTE 5 : STOCKS	19
NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	19
NOTE 7 : IMPOTS DIFFERES ACTIFS	19
NOTE 8 : COMPTES DE REGULARISATION.....	19
NOTE 9 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20
NOTE 10 : TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	20
NOTE 11 : VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	20
NOTE 12 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21
NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	22
NOTE 14 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS.....	22
NOTE 15 : IMPOTS DIFFERES PASSIFS.....	22
NOTE 16 : AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	23
NOTE 17 : DETAIL DES IMPOTS SUR LE RESULTAT	23
NOTE 18 : RESULTAT DE L'EXERCICE.....	24
NOTE 19 : RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT COMPTABILISEE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	25
NOTE 20 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	26
NOTE 21 : AUTRES INFORMATIONS.....	27
NOTE 22 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES.....	27
NOTE 23 : AUTRES ENGAGEMENT HORS BILAN	27



UNIGRAINS**Bilan consolidé au 31 décembre 2025 (actif)**

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	4	154 548	150 351
<i>dont écarts d'acquisition</i>	4	87 782	82 142
Immobilisations corporelles	4	14 357	13 968
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	974 551	882 214
Participations mises en équivalences	4	3 511	3 316
Autres immobilisations financières	4	88 802	68 768
TOTAL I		1 235 770	1 118 617
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	11 571	13 170
Clients et Autres débiteurs	6	124 959	121 401
Impôts différés actif	7	11 220	11 213
Comptes de régularisation	8	2 200	2 234
Valeurs mobilières de placement	9	36 924	31 567
Trésorerie nette des concours bancaires	10	30 447	47 328
TOTAL II		217 321	226 913
TOTAL GENERAL		1 453 091	1 345 530



UNIGRAINS**Bilan consolidé au 31 décembre 2025 (passif)**

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 005	7 005
Primes			
Réserves consolidées		989 864	952 080
Ecart de conversion		39	550
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		90 635	41 657
TOTAL I	11	1 087 543	1 001 291
INTERETS MINORITAIRES		3 552	2 889
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	12	12 185	10 914
TOTAL II		12 185	10 914
DETTES			
Emprunts et dettes financières	13	172 607	142 388
Fournisseurs et Autres créditeurs	14	165 883	176 003
Impôts différés passifs	15	5 322	5 802
Autres dettes et comptes de régularisation	16	5 999	6 244
TOTAL III		349 811	330 437
TOTAL GENERAL		1 453 091	1 345 530



UNIGRAINS

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2025

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		37 528	33 920
Production de biens		124 788	115 385
Autres produits d'exploitation		10 108	14 621
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		172 424	163 926
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		99 980	96 768
Charges de personnel		73 574	67 347
Autres charges d'exploitation		1 358	3 412
Impôts et taxes		3 877	3 775
Dotations nettes aux amortissements et provisions		11 697	12 196
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		190 486	183 497
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II)		(18 062)	(19 571)
Dotations aux amortissement des écarts d'acquisition (III)			
Reprises aux amortissement des écarts d'acquisition (IV)			64
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II - III + IV)		(18 062)	(19 507)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		732	1 446
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		45 152	28 298
Produits /Prêts et créances sur clientèle		4 549	4 882
Produits sur Valeurs mobilières de placement		1 143	999
Plus value sur cession d'immobilisations financières		87 072	41 400
Reprises/Amort et provisions - charges financières		10 686	22 383
Autres produits financiers		1 527	73
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		150 861	99 481
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		5 145	8 103
Amortissements et provisions - charges financières		22 287	11 518
Moins value sur cession d'immobilisations financières		1 164	10 747
Autres charges financières		2 982	861
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		31 577	31 230
2 - RESULTAT FINANCIER		119 285	68 251



UNIGRAINS**Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2025 (suite)**

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2025	Exercice 2024
Autres produits et charges exceptionnels (VII)		(345)	(1 397)
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17	10 196	5 772
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (I - II + V - VI + VII - VIII)		90 682	41 575
Résultat des Fonds Gérés (IX)			
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (XI)		(196)	(580)
Intérêts minoritaires (XI)		242	499
4 - RESULTAT NET (I - II + V - VI + VII - VIII - IV - X - XI - XII)	18	90 635	41 657
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		90 635	41 657
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		242	499

Résultat par action : 64,69 euros

Résultat dilué par action : 64,69 euros



UNIGRAINS

Annexe aux comptes consolidés

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2025, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,77 % du capital social.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2024. Les comptes retenus pour la société CENECA sont ceux arrêtés au 30/09/2024. L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Trois opérations de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) sont intervenues au cours de l'exercice, modifiant le périmètre de consolidation :

- La société SA SAIAM a fait l'objet d'une TUP au profit de la société UNIGRAINS en date du 3 décembre 2025.
- La société SAS UNIGRAINS PARTENAIRE a fait l'objet d'une TUP au profit de la société UNIGRAINS en date du 12 décembre 2025.
- La société SCI UNI-UN a fait l'objet d'une TUP au profit de la société UNIGRAINS en date du 27 décembre 2025.

La société TMG CANADA a acquis 40% du capital social de la société ABI LTD au cours de l'exercice 2025 afin de détenir l'intégralité des titres composant le capital social.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2025 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement ANC n°2020-01 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

A noter que l'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application obligatoire du règlement ANC n° 2022-06 relatif à

la modernisation des états financiers, qui modifie le plan comptable général fixé par le règlement ANC n° 2014-03. Les comptes sociaux 2025 des entités françaises du groupe sont donc établis selon ce nouveau cadre.

Conformément à l'article 271-2 du règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés, les méthodes comptables générales prévues par le PCG s'appliquent pour l'établissement des comptes consolidés, sous réserve de l'application des méthodes propres à la consolidation, obligatoires ou optionnelles, prévues par ce règlement.

En conséquence, les comptes consolidés seront impactés des mêmes effets que ceux produits sur les comptes annuels de l'entrée en vigueur du Règlement.

Les principaux changements introduits par le règlement ANC n° 2022-06 portent sur :

- i. Nouvelle définition du résultat exceptionnel afin de limiter ce résultat aux événements majeurs inhabituels ainsi que les écritures comptables d'origine purement fiscales
- ii. Suppression de l'utilisation des comptes de transfert de charges.
- iii. Une mise à jour du plan de compte et une rationalisation des modèles d'états financiers.

Ces modifications ont été prises en compte pour la présentation des comptes 2025 et n'ont pas entraîné de changements significatifs hormis la mise en œuvre du modèle d'états financiers.

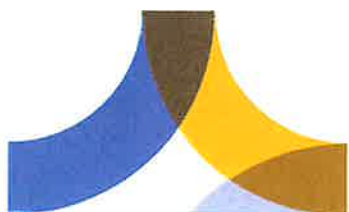
Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

b) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration Globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les



comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.



Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 889 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +230 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes comptables suivantes :

- Provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- Inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- De prudence,
- De coûts historiques,
- De continuité d'exploitation,
- D'indépendance des exercices,
- De permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de :

- CENECA pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2025, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2024.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes

sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conversion des entités établissant leurs comptes en monnaie étrangère

Les sociétés TMG CANADA INC, ABI LTD et MECATHERM CANADA établissent leurs comptes en dollars canadiens. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,6088 dollar canadien ;
- Compte de résultat : cours du jour des opérations de l'année 2025

La société MECATHERM INC établit les comptes en dollars américains. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,1750 dollar américain ;
- Compte de résultat : cours du jour des opérations de l'année 2025

Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

- Ecart d'acquisition

Dans le cadre de son développement, UNIGRAINS a constaté des écarts d'acquisition à l'actif de son bilan consolidé, correspondant à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition positif, ou survalueur, est comptabilisé à l'actif sur une ligne spécifique du bilan dès lors qu'il se rapporte à une entité contrôlée. Il est affecté, à la date d'acquisition, à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition et n'est pas amorti.

Ces écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation sur base des plans d'affaire, a minima annuel, ou plus fréquemment dès lors que des indices de pertes de valeur sont identifiés, par comparaison entre leur valeur nette comptable et leur valeur recouvrable. Les plans d'affaires des



participations sont établis sur la base de la meilleure estimation des incidences de la situation économique actuelle.

Les tests de dépréciation réalisés à la clôture n'ont pas mis en évidence des pertes de valeur.

- Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- | | |
|------------------------|--------|
| - Agencements : | 10 ans |
| - Mobilier de bureau : | 10 ans |
| - Installations : | 5 ans |
| - Véhicules : | 4 ans |
| - Matériel de bureau : | 3 ans |
| - Logiciels : | 3 ans |

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du

dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2025 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- Les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est



détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) c'est à dire des investissements réalisés par UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits en TIAP concernent les investissements :

- Destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement.

Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement, sauf la société ABI LTD dont la méthode est à l'achèvement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés financières importantes, le risque élevé que le débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur la base :

- D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;
- D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.



Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.

Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction

de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- Les provisions concernant des engagements par signature ;
- Les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 542 k€.



Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.
- Taux d'actualisation de 4,04 % hors inflation pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA et de 3,80 % pour les sociétés du groupe TMG.
- Age de départ à retraite : 65 ans pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA et l'âge « taux plein » Sécurité Sociale pour les sociétés du groupe TMG.

Il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Les droits sont désormais répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui donnent lieu à l'acquisition de ceux-ci.

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

La rubrique « Frais de personnel » comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25% ; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-value à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession

n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 m€) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016. Au 1er janvier 2019, sont également entrées dans le périmètre d'intégration fiscale les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM.

Au 1er janvier 2021, la société AUXINEA est nouvellement intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1er janvier 2022, la société MAMATA est également intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1er janvier 2023, les sociétés UNIGRAINS AVENIR et UNIGRAINS PARTENAIRE sont intégrées au périmètre d'intégration fiscale. UNIGRAINS PARTENAIRE est sorti du périmètre au 01/01/2025 suite à la TUP intervenue au cours de l'exercice.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20% des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,



- Classement suivant le niveau de contrôle,
- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (total bilan ou parts dans les fonds propres) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif) :

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2025 :

- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 97,29% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,29% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,29% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS AVENIR, contrôlée à 100% par UNIGRAINS DIVERSIFICATION détenue à 100% par UNIGRAINS,
- AUXINEA, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNILIS AGTECH, contrôlée à 98,68% par UNIGRAINS.
- MAMATA, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,29% par UNIGRAINS.
- TMG CANADA INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,29% par UNIGRAINS,
- ABI LTD, contrôlée à 100% par TMG CANADA INC contrôlée à 100% par TMG

contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97,29% par UNIGRAINS.

- MECATHERM INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,29% par UNIGRAINS.
- MECATHERM CANADA contrôlée à 100% par MECATHERM contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,29% par UNIGRAINS.
- UNIGRAINS IBERIA, contrôlée à 100% par UNIGRAINS
- UNIGRAINS ITALIA, contrôlée à 99% par UNIGRAINS.

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint) :

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39,50 %,

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable) :

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

- CENECA contrôlée à 41.62 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30.57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par intégration globale dans les comptes consolidés de la société AGRICEREALS.



Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES <i>En milliers d'euros</i>	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
AUXINEA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	79	-21	IG
MESSIS FINANCE - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	136	232	IG
UNIGRAINS AVENIR - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00 (1)	1 000	-652	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,99	1 000	412	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	12 600	74 068	IG
UNIGRAINS IBERIA - Castellana 53 - 28046 MADRID - Espagne	100,00	3	6 085	IG
UNIGRAINS ITALIA - Via S. Maria Fulcorina 2 - MILAN - Italie	99,00	80	50 626	IG
UNILIS AGTECH - 23, avenue de Neuilly - 75 116 PARIS	98,98	1 437	-246	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	97,29	82 589	882	IG
TMG - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00 (2)	57 152	75 278	IG
MECATHERM - Rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (2)	10 000	3 948	IG
MAMATA - 23, Avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00 (2)	2 000	-147	IG
TMG CANADA - 4100 1155 Boulevard Rene Levesque, West Montreal - H3B3V2 QUEBEC - Canada	100,00 (2)	10 073	-476	IG
ABI LTD, 61 Performance Drive, Richmond hill, On, L4S, OJ5, Canada	100,00 (2)	7 703	-1 445	IG
MECATHERM INCORPORATED, 26 Lenox Pointe NE, ATLANTA, GA 30324, Etats-Unis	100,00 (2)	9	-250	IG
MECATHERM CANADA, 61 Performance Drive L4S OJ5 RICHMOND HILL, Ontario, Canada	100,00 (2)	0	-337	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	32 964	1 558	IP
UNICEREM - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	40 000	0	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 9, avenue George V - 75008 PARIS	41,62	915	4 227	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	3 840	4	ME

(1) Par Unigrains Diversification, détenu à 100% par Unigrains

(2) Par Unigrains Equipements, détenu à 97,29% par Unigrains

IG : Intégration Globale

IP : Intégration Proportionnelle

ME : Mise en Equivalence



Sociétés non consolidées :

Les sociétés suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation du Groupe UNIGRAINS :

- **VIVALDI GROUP S.R.L. :**
 - o Nom et siège de l'entité exclue : Vivaldi Group S.r.l - Villafranca di Verona, Frazione Dossobuono, 37062, Via Alessandro Volta, 34
 - o Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 42,06% par UNIGRAINS ITALIA
 - o Motif d'exclusion : les actions de la société Vivaldi Group S.r.l sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS ITALIA

- **FINANCIERE W&S GROUP :**
 - o Nom et siège de l'entité exclue : Financière W&S Group – 3, Rue Fénelon, 33000 Bordeaux
 - o Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 45,92% par UNIGRAINS
 - o Motif d'exclusion : les actions de la société FINANCIERE W&S GROUP sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS.

- **LA PRENSA ETICHETTE ITALIA S.R.L. :**
 - o Nom et siège de l'entité exclue : La Prensa Etichette Italia S.R.L. – Via Guiseppe Compagnoni 1, 20129 Milano
 - o Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 40% par UNIGRAINS ITALIA
 - o Motif d'exclusion : les actions de la société La Prensa Etichette Italia S.R.L. sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS ITALIA.

Variations de périmètre :

Trois opérations de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) sont intervenues au cours de l'exercice, modifiant le périmètre de consolidation :

- La société SA SAIAM a fait l'objet d'une TUP au profit de la société UNIGRAINS en date du 3 décembre 2025.
- La société SAS UNIGRAINS PARTENAIRE a fait l'objet d'une TUP au profit de la société UNIGRAINS en date du 12 décembre 2025.
- La société SCI UNI-UN a fait l'objet d'une TUP au profit de la société UNIGRAINS en date du 27 décembre 2025.

A la suite d'opérations intervenues en 2025 sur le capital social de la société UNIGRAINS EQUIPEMENTS, la société UNIGRAINS détient, au 31 décembre 2025, 97,29% du capital social

La société TMG CANADA a acquis 40% du capital social de la société ABI LTD au cours de l'exercice 2025 afin de détenir l'intégralité des titres composant le capital social.



Note 3 : Géographie du capital

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS

UNICEREALES	67,77%
SOCIETE GENERALE (groupe)	6,79%
UNIGRAINS AVENIR	4,87%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B)	6,42%
SOFIPROTEOL	5,15%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3,39%
BNP PARIBAS	3,39%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2,14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,08%

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58,92%
Elle-même détenue par :	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48,78%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12,85%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37,57%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,80%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14,16%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7,33%
UNION INVIVO	4,73%
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4,29%
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3,33%
AUTRES ACTIONNAIRES	7,24%



Note 4 : Immobilisations

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Brut		87 782	87 782	82 202
Amortissements				-60
Total Ecart Acquisition	0	87 782	87 782	82 142
Brut	1 531	88 831	90 363	89 308
Amortissements	-1 483	-22 113	-23 596	-21 099
Total Immobilisations incorporelles nettes (hors écart d'acquisition)	48	66 718	66 766	68 209
Brut	23 269	36 895	60 163	57 512
Amortissements et dépréciations	-17 514	-28 292	-45 806	-43 544
Total Immobilisations corporelles nettes	5 754	8 603	14 357	13 968
TOTAL	5 802	163 103	168 906	164 319

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Brut	1 039 224	39	1 039 263	935 561
Dépréciations	-64 712		-64 712	-53 347
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	974 513	39	974 551	882 214
Total Participations mises en équivalence	3 511	0	3 511	3 316
Brut	551		551	533
Dépréciations	-74		-74	-76
Total Crédit à la clientèle	477	0	477	457
Brut	59 000	1 223	60 223	45 113
Dépréciations				
Total Prêts subordonnés	59 000	1 223	60 223	45 113
Brut				
Dépréciations				
Total Créances douteuses	0	0	0	0
Brut	27 703		27 703	22 704
Dépréciations	-429		-429	-396
Total ICNE	27 274	0	27 274	22 308
Dépôts versés	112	716	828	890
Total autres immobilisations financières	86 864	1 939	88 802	68 768
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	1 064 888	1 977	1 066 865	954 298

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.



Note 5 : Stocks

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Brut		12 936	12 936	14 963
Dépréciations		-1 364	-1 364	-1 794
STOCKS	0	11 571	11 571	13 170

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 6 : Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Brut	3 612	91 368	94 980	99 242
Dépréciation	-810	-3 655	-4 465	-4 157
CLIENTS	2 802	87 713	90 514	95 085
Brut	24 366	10 236	34 602	26 446
Dépréciation	-158		-158	-130
AUTRES DEBITEURS	24 208	10 236	34 444	26 316
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	27 009	97 949	124 959	121 401

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 7 : Impôts différés actifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Impôts différés actifs	3 480	7 740	11 220	11 213
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	3 480	7 740	11 220	11 213

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

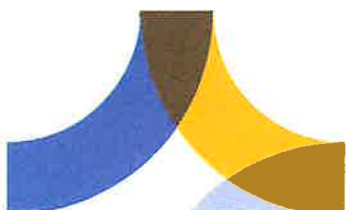
(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 8 : Comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Comptes de régularisation	851	1 349	2 200	2 234
COMPTES DE REGULARISATION	851	1 349	2 200	2 234

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.



Note 9 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Brut	30 181	7 870	38 051	32 694
Provision	-1 127		-1 127	-1 127
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	29 054	7 870	36 924	31 567

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 10 : Trésorerie nette des concours bancaires

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Caisse	0		0	6
Etab.crédit, cpte ordin débiteurs	10 806	19 641	30 447	47 322
Dettes rattachées à des cpte ordin				
Etab.crédit, comptes à terme et prêts				
Créances rattachées cpte à terme & prêts				
Cptes ordinaires débiteurs	0	0	0	0
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	10 806	19 641	30 447	47 328

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 11 : Variations des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecarts de conversion	Total Capitaux Propres
SITUATION AU 31/12/2023	7 000	938 379	17 570	759	963 709
Distributions UNG			-4 060		-4 060
Augmentation de capital	5	-5			0
Auto-détention *			198		198
Résultat non distribué		13 708	-13 708		0
Compte à compte		-3		-33	-36
Ecart de conversion				-176	-176
Résultat 2024			41 657		41 657
SITUATION AU 31/12/2024	7 005	952 080	41 657	550	1 001 291
Distributions UNG			-5 040		-5 040
Ajustement **		949			949
Dilution		40			40
Auto-détention *			246		246
Résultat non distribué		36 862	-36 862		0
Compte à compte **					0
Ecart de conversion		-67		-511	-578
Résultat 2025			90 635		90 635
SITUATION AU 31/12/2025	7 005	989 864	90 635	39	1 087 543

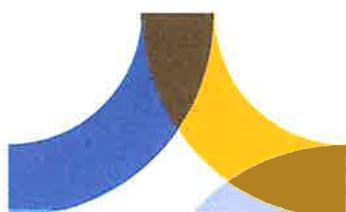
* Unigrains auto-détient 68 250 actions pour 18 980k€ via Unigrains Avenir détenu à 100% par Unigrains Diversification, elle-même détenue à 100% par Unigrains

** Correction du montant du déficit fiscal antérieurement constaté



Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2024	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Ecart de change	31/12/2025
UNIGRAINS					
Risques divers	2 676	345		-	3 021
Provision engagement retraite	646		14		632
Charges diverses					
Provisions pour risques UNIGRAINS	3 322	345	14	-	3 653
MESSIS					
Provision engagement retraite	162	5		-	167
Risques divers	-				-
Provisions pour risques MESSIS	162	5	-	-	167
AUXINEA					
Provision engagement retraite	56	37		-	92
Provisions pour risques AUXINEA	56	37	-	-	92
TMG					
Provision engagement retraite	167	68			234
Provisions pour risques TMG	167	68	-	-	234
MECATHERM					
Risques divers	4 187	4 319	3 427	-	5 078
Provision engagement retraite	2 409	3	-		2 411
Provisions pour risques MECATHERM	6 595	4 321	3 427	-	7 489
MAMATA					
Provision engagement retraite	3	1	-	-	4
Provisions pour risques MAMATA	3	1	-	-	4
ABI LTD					
Risques divers	592	825	841	-130	446
Provisions pour risques ABI	592	825	841	-130	446
MECATHERM INC					
Risques divers		47		0	47
Provisions pour risques MCTCAN	-	47	-	0	47
MECATHERM CANADA					
Risques divers	16	43	7	-1	52
Provisions pour risques MCTCAN	16	43	7	-1	52
TOTAL GENERAL	10 914	5 691	4 289	-131	12 185



Note 13 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Ets crédit, cat & emprunts	137 139	33 831	170 970	141 058
Dettes rattachées emprunts	284	48	332	302
Comptes créditeurs à terme				
Dépôts et cautionnements reçus	3		3	50
Dettes sur titres	0	416	416	129
Fonds participatifs		885	885	848
Total Emprunts et Dettes	137 426	35 181	172 607	142 388

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Fournisseurs	1 576	17 560	19 136	19 253
Clients - Avances et acomptes		101 506	101 506	117 516
Dettes Fiscales & Sociales	25 452	15 362	40 813	37 022
Autres créditeurs	170	4 258	4 428	2 211
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	27 198	138 685	165 883	176 003

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 15 : Impôts différés passifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Impôts différés passifs		5 322	5 322	5 802
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	0	5 322	5 322	5 802

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.



Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Autres dettes et Comptes de régularisation	6	5 993	5 999	6 244
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	6	5 993	5 999	6 244

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 17 : Détail des impôts sur le résultat

En milliers d'euros	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Impôts courants	9 768	6 217
Impôts différés	429	-445
TOTAL IMPOTS	10 196	5 772



Note 18 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2025
UNIGRAINS	74 574		74 574
UNIGRAINS PARTENAIRE (*)	922		922
SAIAM (*)	-2		-2
UNI UN (*)	34		34
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	205		205
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	8 349		8 349
MESSIS FINANCES	-7		-7
UNIGRAINS AVENIR	-576		-576
UNIGRAINS IBERIA	-710		-710
UNIGRAINS ITALIA	-538	-5	-543
AUXINEA	-23		-23
UNILIS	-376	-4	-380
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	-116	-3	-119
TMG	-3 764	-105	-3 869
MECATHERM	10 462	291	10 753
MAMATA	-221	-6	-227
TMG CANADA	-4	0	-4
ABI	1 568	44	1 612
MECATHERM INCORPORATED	769	21	791
MECATHERM CANADA	333	9	342
SEMAGRI	256		256
UNICEREM	-305		-305
CENECA	-377		-377
AGRA INVESTISSEMENT	182		182
RESULTAT	90 635	242	90 877

(*) TUP de ces sociétés au profit d'Unigrains



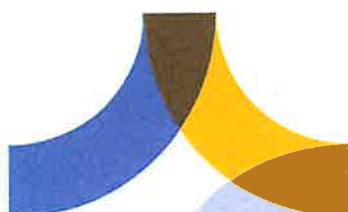
Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Résultat net	90 635	42 155
Charge d'impôt	10 196	5 772
Résultat comptable avant impôt	100 832	47 927
Taux	25,00%	25,00%
Impôt théorique	25 268	11 982
Ecart sur différences permanentes	-15 736	-3 646
Impôt sur résultat des sociétés mises en équivalence	-49	-145
Ecart sur différences temporaires	-475	-32
Ecart sur taux (sociétés étrangères/imposition)	-331	494
Retraitements de consolidation	-1 515	-1 560
Déficit non activé sur l'exercice	454	7
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	1 609	-714
contribution 3,3%	313	224
Rappel d'IS	-21	0
Autres	679	-838
IMPÔT REEL	10 196	5 772



Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	Exercice 2025
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	90 877
+/- Dotations nettes aux amortissements	16 917
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	1 402
-/+ Variation de l'impôt différé	429
-/+ Q/P sociétés mise en équivalence	-196
-/+ Plus et moins-values de cession	274
+ Charges financières nettes	0
Capacité d'autofinancement	109 704
+/- Variations du BFR	-13 101
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	96 603
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	-6 453
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-4 554
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-282 538
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	23
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	159 286
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-134 236
+ Apport de fonds propres (minoritaires)	151
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-4 794
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	0
+ Dividendes perçus des entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	0
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	723 986
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-693 758
+/- intérêts décaissés	0
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	25 584
Effet des variations de taux de conversion	533
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	-11 515
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	78 747
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	67 232



Note 21 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS	MESSIS FINANCE	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	AUXINEA	UNIGRAINS IBERIA	MAMATA	MECATHERM	TMG	ABI TLD	MECATHERM INC	MECATHERM CANADA	TOTAL
Effectifs	63	6	4	2	3	4	480	12	76	4	13	666

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Cette information n'est pas communiquée car cela reviendrait à fournir des données individuelles.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année (pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA) et à l'âge « taux plein » Sécurité Sociale (pour le groupe TMG) des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 542 k€.

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

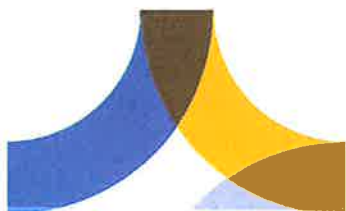
Note 23 : Autres engagement hors bilan**Engagements financiers donnés :**

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 0 k€
- Engagement de garantie : 1 306 k€
- Cautions données et retenues de garantie : 24 075 K€
- Autres engagements donnés :
 - o Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Engagements financiers reçus :

- Engagements sur titres à recevoir : 80 643 k€
- Cautions et avals reçus : 0 €

Pour rappel, les cautions et avals reçus présents au 31 décembre 2024 pour 31 250 K€ concernaient des obligations qui ont fait l'objet d'une cession au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.



UNIGRAINS
Société Anonyme au capital de 7.004.995 €
23 avenue de Neuilly, PARIS (75116),
R.C.S. PARIS 642 008 296

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 13 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize mai à 15 heures, les actionnaires de la société UNIGRAINS, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte au siège social sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Affectation du résultat,

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation suivante :

- le résultat de l'exercice de.....78.029.137,29 €
- augmenté du report à nouveau de405.602.605,59 €
- constitue le bénéfice distribuable de483.631.742,88 €
- sur lequel est prélevé un dividende de 7,14 € par action.....9.996.000,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
La Secrétaire



Natacha ANDRE